

**CHAMPIONNAT DE LIGUE SUR PITCH & PUTT DU GOLF D'ENTREPRISE
QUALIFICATION RÉGIONALE P.A.C.A. POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES A.S. D'ENTREPRISE – Finale ANNÉE 2019
Compact Petit Prince (Mandelieu) - le 23 Février 2019**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf P.A.C.A., affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.
Chaque association peut engager une seule équipe de 2 à 5 joueurs/joueuses salariés titulaires de la société ou établissement dont dépend l'association.
Cette phase finale concerne 4 équipes PACA qualifiées à l'issue de leur championnat (2 équipes en Provence-Alpes et 2 équipes en Côte d'Azur)

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.
- Aucun Index maximum
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. (Attestations groupées souhaitées)

FORME DE JEU

Équipe de 3 joueurs / stroke play brut / 36 trous / sur 1 journée

Le parcours du Petit Prince (Mandelieu) comporte 9 trous, il sera joué sur 2 tours de 18 trous chacun (pour le score)

- Tour 1 = 2 fois 9 trous, 3 joueurs par Association

- Tour 2 = 2 fois 9 trous, 3 joueurs par Association

Chaque Association a le droit de remplacer 2 joueurs de son équipe entre le Tour 1 et le Tour 2.

Résultat : l'addition des 2 meilleurs scores par tour et par Association (score finale sera l'addition de 4 scores)

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 110 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1500 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départs en shot-gun. Les cadets ne sont pas autorisés.

Départage éventuel pour toutes les places: En cas d'égalité le départage sera fait sur le cumul des 2 tours de la 3^e carte de l'équipe puis la 2^e puis la 1^e.

Si l'égalité subsiste : départage en play-off trou par trou à partir du trou n°1 (un seul joueur par équipe = sélection par tirage au sort)

QUALIFICATION

Le Quota 2019 est de 3 équipes pour la Région PACA pour la finale nationale. Les 3 équipes qualifiées sont les 3 premières au classement du jour.

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le 18 Février 2019 minuit.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf d'Entreprise de la ligue P.A.C.A. et la Commission Sportive du golf hôte.

PRIX

Souvenirs fournis par Commission sportive

Quelques Rappels :

- Règles des compétitions fédérales s'appliquent
(exemple : 14 clubs sont autorisés dans le sac de golf)